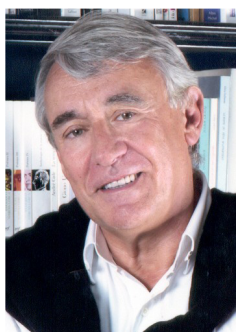


ÉDITORIAL **Cette délinquance qui vient d'ailleurs...**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Nous l'avons relevé le mois dernier : 70% des actes de délinquance commis dans le 16^e en 2010 ont été commis par des gens extérieurs à notre arrondissement. Cette caractéristique se retrouve aussi dans les vols à main armée perpétrés chez les commerçants. Les attaques en série de bijouteries que nous venons de subir (*lire ci-dessous*) rappellent que la qualité des magasins de notre arrondissement est très attractive pour des prédateurs venus d'ailleurs.

J'en tire deux conclusions : d'abord, la protection de ces commerces doit être renforcée, et nous avons eu raison d'initier un plan d'action avec le commissariat central ; ensuite, nous devons tout faire pour que les conditions qui ont permis ailleurs l'implantation de bandes délinquantes ne soient jamais réunies dans le 16^e.

La sécurité est un devoir pour tous et je voudrais que le dialogue ouvert avec vous, avec les institutions de police, justice, éducation, transport, soit aussi entendu et suivi par la Mairie de Paris, gestionnaire d'un habitat qui n'est pas entretenu et qui ne comporte pas les mesures d'assistance sociale désormais nécessaires.

Focus sur... **Des bijoux très convoités**

Les faits parlent d'eux-mêmes : en quarante-huit heures, trois bijouteries du 16^e ont fait l'objet de braquages ! Le 22 février, à 18h30, deux voyous brisaient les vitrines de la bijouterie du 2, rue de Passy, et emportaient les objets qui s'y trouvaient (ce même magasin avait déjà subi trois attaques) ; le 24 février, à 10h, deux individus cagoulés et armés agressaient la gérante de la bijouterie du 100, rue Chardon-Lagache et s'emparaient d'un butin estimé à 150 000 € ; le même jour, à 14h30, 44 rue d'Auteuil, trois personnes dérobaient une parure de 25 000 €, avant d'être interpellées par la police avec l'aide du commerçant.

A l'initiative du commissaire central Fouchou-Lapeyrade, un plan d'urgence a été immédiatement mis en place. Toutes les bijouteries du 16^e ont été contactées et sensibilisées par la MPC (Mission de prévention et de communication), qui les a informées sur les mesures préventives propres à empêcher de telles agressions (contact : 01 55 74 50 58).

De nouvelles rondes et patrouilles de police ont été mises en œuvre aux alentours de ces commerces, notamment lors des heures d'ouverture et de fermeture. Enfin, en cas d'urgence (fait ou comportement suspect, tentative d'agression), les responsables des bijouteries sont invités à joindre le commissariat central (01 55 74 50 00 ou 01 55 74 50 26) ou à composer le 17.

Des mesures bienvenues, qui ne seront pas de trop pour inverser une tendance inquiétante, confirmée par les statistiques de l'an dernier (*cf. la Lettre Sécurité n°5*).



Crédit photo : L.R.

Assez des dommages collatéraux des fast-foods !



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Les habitants du 16^e commencent à être sérieusement excédés par les conséquences qu'implique l'installation d'un fast-food à proximité de chez eux.

Deux exemples : la présence des Mac Donald avenue Victor Hugo et place de Passy. Dans les deux cas, mêmes ravages : boîtes et papiers gras sur les trottoirs, envahissement des immeubles voisins lorsqu'ils possèdent un renforcement abritant les consommateurs, avec déchets laissés sur place, etc. Ces faits ont notamment été constatés rue Saint-Didier et rue Duban.

Or la loi oblige ces établissements à nettoyer dans un rayon de 100 m alentour tous les emballages portant leur marque commerciale. Le respect de cette obligation et la sensibilisation de leur clientèle au respect de l'environnement constituent pour vos élus une priorité absolue. Nous entreprendrons toutes les actions en notre pouvoir

pour que la propreté de l'arrondissement et la tranquillité de ses habitants soient assurées, près des fast-foods comme ailleurs.

En bref... En bref... En bref...

Vidéo au Parc. Deux « supporters » avaient cru malin, lors de la rencontre PSG-Toulouse du 27 février, d'utiliser des stylos-lasers pour aveugler les joueurs. C'était sans compter avec la vidéo-protection du Parc des Princes, qui a permis de les repérer, de les interpeller et de les déférer à la justice, ainsi qu'un troisième ayant allumé un engin fumigène interdit dans une enceinte sportive.

Visites à Gros-Boulaivilliers. L'action menée par les élus du 16^e et les habitants commence à porter ses fruits : en concertation avec Paris-Habitat, une fouille des parkings par la police a eu lieu le 16 février, ce qui a permis de découvrir un certain nombre d'épaves. Et des patrouilles sont désormais organisées l'après-midi et le soir autour de la Maison de la Radio, notamment au 9bis, rue de Boulaivilliers.

Rodéo à Passy. Une « première » dans l'arrondissement, le 21 février : un jeune à scooter s'est livré à un rodéo rues Duban et Bois-le-Vent. Après avoir percuté et blessé légèrement une passante, il a tenté de prendre la fuite, mais a été interpellé par des policiers du commissariat du 16^e qui sécurisaient le quartier.

Dix ans après. Une jeune fille de 17 ans avait été agressée sexuellement par deux hommes en janvier 2001, alors qu'elle rentrait au domicile

de sa grand-mère dans le 16^e. Des traces ADN avaient été relevées sur la victime et sur un mégot de cigarette. Dix ans plus tard, la réouverture du dossier par la Brigade de protection des mineurs a permis d'identifier et d'interpeller les deux agresseurs, qui ont été placés en détention provisoire.

Karaté kid. Séduit par une démonstration de karaté et de danse effectuée en pleine rue par deux « artistes », un habitant du 16^e a constaté ensuite la disparition de sa carte de crédit. Celle-ci a été utilisée frauduleusement pour un montant de près de 20 000 €. Le voleur-karatéka a finalement été localisé et arrêté.

Vigilance rue Chardon-Lagache. Outre la bijouterie (*lire page 1*), une pharmacie a également été agressée dans cette rue ordinairement paisible. Saisie par des commerçants et des élus de l'arrondissement, la police a annoncé une vigilance particulière sur le secteur.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 6 / mars 2011

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>